



Procès-verbal de séance Conseil municipal du 6 février 2023

L'an 2023, le 6 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. M. TROADEC Christian, Maire, et Mme MAZEAS Jacqueline, 1^{ère} adjointe, étant empêchés, M. FAUCHEUX Olivier, 2^{ème} adjoint, a assuré la présidence des débats (cf. article L2122-17 du code général des collectivités territoriales). Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 31 janvier 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 31 janvier 2023.

Présents : Mmes : BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie (à partir de la délibération 2023-002), PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, RICHARD Fabienne, ROGARD Carole (à partir de la délibération 2023-002), ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic (à partir de la délibération 2023-002), BERGOT Bertrand (à partir de la délibération 2023-002), BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COUTELLER Serge, COTTEN Daniel, GUENVER Yves, FAUCHEUX Olivier, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme (à partir de la délibération 2023-002).

Absents ayant donné procuration : Mme AUFFRET Isabelle à Mme KERDRAON Anne-Marie, Mme MAZEAS Jacqueline à M. FAUCHEUX Olivier, M. BERGOT Bertrand à M. COUTELLER Serge (pour la délibération 2023-001), M. TROADEC Christian, Maire, à M. COTTEN Daniel.

Absents (pour la délibération 2023-001) : Mmes LUCAS Valérie, ROGARD Carole, MM AUFFRET Ludovic, YVINEC Jérôme.

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Mme JAFFRE Hélène

Actes rendus exécutoires

après dépôt en PREFECTURE DE QUIMPER le 09/02/2023

Ordre du jour

Préambule : Présentation et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19/12/2022

2023-001 - Fixation et révision des tarifs de location de biens immobiliers – Année 2023 2

2023-002 - Budgets primitifs 2023 : budget général..... 4

2023-003 - Budgets primitifs 2023 : budget eau potable 5

2023-004 - Budgets primitifs 2023 : budget du service assainissement..... 5

2023-005 - Budgets primitifs 2023 : budget du lotissement du Poher 5

2023-006 - Budgets primitifs 2023 : Budget instruction des autorisations d'urbanisme 6

2023-007 - Budget principal Ville : Autorisation de programme/Crédits de paiement (AP/CP)	6
2023-008 - Rénovation du parc de luminaires – Demande de subvention au titre du Fonds Vert .	7
2023-009 - Plantation d’arbres en ville – Demande de subventions	8
2023-010 - Rénovation de bâtiments – Demande de subvention Fonds Vert 2023.....	9
2023-011 - Provision pour risques et charges	10
2023-012 - Prise en charge des frais de déplacement d’une intervenante dans le cadre de l'exposition Kanañ er skol à Ti ar Vro à Carhaix.	10
2023-013 - Convention de servitude avec ENEDIS.....	11

Préambule : Présentation et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19/12/2022

Rapporteur : J. Mazéas / Direction

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents, à l’unanimité approuvent la proposition de procès-verbal.

Arrivées de Mmes LUCAS Valérie, ROGARD Carole, et de MM AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand et YVINEC Jérôme.

2023-001 - Fixation et révision des tarifs de location de biens immobiliers – Année 2023

Rapporteur : Daniel Cotten

Comme chaque année, il convient de revaloriser les tarifs de location de biens immobiliers à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il est proposé que ces tarifs soient fixés de la façon suivante :

- **Salle associative – RDC du boulevard de la république (Paul Simon)**

Demi-journée (Par tranche de 4 h)	51.00 €
Soirée (de 18 h à 22 h)	51.00 €
Journée (8 h – 18 h ou 12 h - 22 h)	102.00 €
Journée et soirée (8 h – 22 h)	102.00 €

- **Garages rue des Carmes**

Cinq garages sont mis en location moyennant un loyer mensuel de 29.60 euros par mois.

Il est proposé d’augmenter le tarif 2022 de 1% et de l’arrondir à l’euro près pour 2023, soit 30 euros au lieu de 29.60 euros par mois.

- **Salle Justice de Paix**

Salle Justice de Paix	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Demi-journée (Par tranche de 4 h)	51.00 €	51.00 €
Soirée (de 18 h à 22 h)	51.00 €	51.00 €
Journée (8 h – 18 h ou 12 h - 22 h)	102.00 €	102.00 €
Journée et soirée (8 h – 22 h)	102.00 €	102.00 €

▪ Salle des Halles et/ou Ti Ar Vro

Halles et Ti ar vro		Associations carhaisiennes et de Poher Communauté	Associations « extérieures » à Poher Communauté	Privés de Carhaix et de Poher Communauté	Privés « extérieures » à Poher Communauté
<u>Halles</u> Journée, soirée dansante, fest-noz, assemblées générales avec buffet....	PROPOSITION 2023	210 €	242 €	242 €	356 €
	Tarif 2022	210 €	242 €	242 €	356 €
	Caution	400 €			
<u>Ti Ar Vro</u> Cuisine et salle à manger	PROPOSITION : 2023	Journée : 151 € Demi-journée hors restauration : 50.50 € Week-end : 252.50 €			
	Tarif 2022	Journée : 151 € Journée hors restauration : 101 € Demi-journée hors restauration : 50.50 € Week-end : 252.50 €			
	Caution	400 €			
<u>Ti Ar Vro</u> Salle d'exposition		Demi-journée (Par tranche de 4 h) 51.00 €			
		Soirée (de 18 h à 22 h) 51.00 €			
		Journée (8 h – 18 h ou 12 h - 22 h) 102.00 €			
		Journée et soirée (8 h – 22 h) 102.00 €			
<u>Halles + cuisine Ti ar vro</u>	PROPOSITION :	Journée : 303 € Week-end : 606 €			
	Tarif 2022	Journée : 303 € Week-end : 606 €			
	Caution	400 €			

Les associations Carhaisiennes c'est-à-dire celles dont le siège social est à Carhaix bénéficient de la gratuité une fois par an d'une salle au choix :

- Salle des halles
- Salle Ti Ar Vro

▪ Salles du Karaez Park :

<u>Salles du Karaez Park</u>		Associations carhaisiennes	Particuliers de Carhaix	Associations « extérieures » de Poher Communauté	Particuliers « extérieures »	Associations « extérieures » hors Poher Communauté
Salle RDC Entière ou demi-salle	Tarif 2023	Gratuit	151 €	151 €	202 €	202 €
	Tarif 2022	Gratuit	151 €	151 €	202 €	202 €
	Caution	400 €				
Salle de réunion 1 ^{er} étage	Tarif 2023	Gratuit				
	Tarif 2022	Gratuit				
	Caution	400 €				
Salle RDC + salle réunion étage	Tarif 2023	Gratuit	151 €	151 €	202 €	202 €
	Tarif 2022	Gratuit	151 €	151 €	202 €	202 €
	Caution	400 €				

▪ Règlement d'utilisation des salles

Le règlement d'utilisation des salles prévoit que les locaux doivent être rendus nettoyés et rangés. En cas de non-respect du règlement il sera demandé une somme forfaitaire de 170 euros pour couvrir les frais qui sont engagés par la Ville pour la remise en état des lieux.

▪ Maison des Jeux d'Adresse :

Tarifs à la journée	Associations carhaisiennes	Associations « extérieures »	Particulier de Carhaix	Entreprises de Carhaix	Entreprises et particuliers « extérieurs »	Ecoles de Carhaix et extérieures
SALLE	Gratuit quel que soit le nombre d'utilisations dans l'année	Tarif 2023 : 128 € Rappel tarif 2022 : 128 €	Tarif 2023 : 108 € Rappel tarif 2022 : 108 €	Tarif 2023 : 400 € Rappel tarif 2022 : 164 €	Tarif 2023 : 470 € Rappel tarif 2022 : 215 €	Gratuit pour les écoles de Carhaix Tarif 2023 : 128 € pour les écoles extérieures Rappel tarif 2022 : 128 €
Tarifs à la journée	Associations carhaisiennes	Associations « extérieures »	Particulier de Carhaix	Entreprise de Carhaix	Entreprises et particuliers « extérieurs »	Ecoles de Carhaix et extérieures
JEUX	Gratuit	Tarif 2023 : 56.50 € Tarif 2022 : 56.50 €	Tarif 2023 : 56.50 € Tarif 2022 : 56.50 €	Tarif 2023 : 56.50 € Tarif 2022 : 56.50 €	Tarif 2023 : 56.50 € Tarif 2022 : 56.50 €	Gratuit pour les écoles de Carhaix Tarif 2023 : 56.50 € pour les écoles extérieures Rappel tarif Tarifs 2022 : 56.50 €

Le matériel supplémentaire qui ne serait pas dans la salle (plateaux, tréteaux...) sera facturé aux utilisateurs extérieurs à Carhaix, ainsi qu'aux particuliers Carhaisiens.

Il est demandé une caution de 600 euros, ainsi qu'une attestation d'assurances.

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent ces propositions de tarifs.

2023-002 - Budgets primitifs 2023 : budget général

Rapporteur : Daniel Cotten

Le budget primitif de Carhaix s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la manière suivante :

Fonctionnement : 10 742 000 €
Investissement : 7 808 700 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des budgets, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 23 voix pour, 2 contre (Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS

Pierre-Yves de la liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix ») et 4 abstentions (Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme de la liste « Un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer ») approuvent le budget primitif général de la ville de Carhaix-Plouguer.

2023-003 - Budgets primitifs 2023 : budget eau potable

Rapporteur : Daniel Cotten

Le **budget primitif eau potable** s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la manière suivante :

Fonctionnement :	820 000 €
Investissement :	1 415 000 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des budgets, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 27 voix pour, 2 abstentions (Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves de la liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix ») approuvent le budget primitif eau potable.

2023-004 - Budgets primitifs 2023 : budget du service assainissement

Rapporteur : Daniel Cotten

Le **budget primitif du service assainissement** s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la manière suivante :

Fonctionnement :	820 000 €
Investissement :	2 899 000 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des budgets, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 27 voix pour, 2 abstentions (Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves de la liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix ») approuvent le budget primitif du service assainissement.

2023-005 - Budgets primitifs 2023 : budget du lotissement du Poher

Rapporteur : Daniel Cotten

Le **budget primitif du lotissement du Poher** s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la manière suivante :

Fonctionnement :	291 033, 13 €
Investissement :	203 027, 85 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des budgets, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent le budget primitif du lotissement du Poher.

2023-006 - Budgets primitifs 2023 : Budget instruction des autorisations d'urbanisme

Rapporteur : Daniel Cotten

Le budget primitif Budget instruction des autorisations d'urbanisme s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la manière suivante :

Fonctionnement : 16 000 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des budgets, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent le budget primitif instruction des autorisations d'urbanisme.

2023-007 - Budget principal Ville : Autorisation de programme/Crédits de paiement (AP/CP)

Rapporteur : Daniel Cotten

Travaux d'aménagement du Centre-Ville de Carhaix (opération n°132) :

En 2023, l'opération n°132 « Travaux d'aménagement du Centre-Ville » comprend :

- la mission de maîtrise d'œuvre : 60 000 € T.T.C.,
- le démarrage des travaux des places de la Mairie et d'Aiguillon : 700 000 € T.T.C. sur 1 400 000 € T.T.C.

De nouveaux arrêtés de subvention afférents à ces travaux devraient être notifiés à compter de janvier 2023.

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Centre-Ville de Carhaix, Il est proposé d'approuver l'autorisation de programme-crédits de paiement (AP/CP) telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES AP/CP

Autorisation de Programme (AP)	Montant total TTC des crédits de paiement	Crédits paiement TTC 2018	Crédits Paiement TTC 2019	Crédits Paiement TTC 2020	Crédits Paiement TTC 2021	Crédits Paiement TTC 2022
Aménagement Centre- Ville (opération 132)	3 270 323 €	409 000 €	918 851 €	1 722 472 €	220 000 €	305 000 €

RECETTES AP/CP

Travaux Centre-Ville (opération 132)	TOTAL	Crédits Budgétaires 2018	Crédits Budgétaires 2019	Crédits Budgétaires 2020	Crédits Budgétaires 2021	Crédits Budgétaires 2022
Subventions attendues	471 016, 20 €	-	-	185 247 €	285 769, 20 €	472 717, 00 €
FCTVA	374 674,40 €	-	-	19 305 €	69 323, 18 €	236 237, 98 €
SOLDE AUTOFINANCEMENT ou EMPRUNT	845 690, 60 €	-	-	204 552 €	355 092, 38 €	708 954, 98 €

DEPENSES AP/CP

Autorisation de Programme (AP)	Montant total TTC des crédits de paiement	Crédits paiement TTC 2023
Aménagement Centre- Ville (opération 132)	4 030 323 €	760 000, 00 €

RECETTES AP/CP

Travaux Centre-Ville (opération 132)	TOTAL	Crédits Budgétaires 2023
Subventions attendues	1 063 733, 20 €	592 717, 00 €
FCTVA	499 344, 80 €	124 670, 40 €
TOTAL	1 563 078, 00 €	717 387, 40 €
SOLDE AUTOFINANCEMENT ou EMPRUNT	2 467 245, 00 €	42 612, 60 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition.

2023-008 - Rénovation du parc de luminaires – Demande de subvention au titre du Fonds Vert

Rapporteur : Daniel Cotten

Le parc de luminaires d'éclairage public est vieillissant et énergivore. Il représente un des principaux postes de consommation d'énergie de la commune.

Afin de remédier à la vétusté du parc, il a donc été décidé de rénover l'éclairage public via le passage aux leds et le pilotage des installations (systèmes de télégestion, de détection de présence...). L'éclairage led permet une diminution de plus de 50 % de la consommation électrique.

Le plan de financement de ces travaux de rénovation est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT			
Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Travaux de rénovation	300 000, 00 €	Etat – Fonds vert	240 000, 00 €
		Autofinancement	60 000, 00 €
COUT TOTAL DE L'OPERATION	300 000, 00 €	COUT TOTAL DE L'OPERATION	300 000, 00 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal :

- *approuvent ce projet,*
- *décident de solliciter une aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds vert,*
- *décident de solliciter tout autre organisme public ou privé pour le projet,*
- *autorisent Le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.*

2023-009 - Plantation d'arbres en ville – Demande de subventions

Rapporteur : Daniel Cotten

Dans le cadre du programme de renaturation, il est prévu de planter 100 arbres en ville en 2023. Ce programme permettra tout en apportant de la nature dans les espaces urbanisés, de lutter contre la pollution atmosphérique et l'accumulation de la chaleur dans le centre-ville.

Le plan de financement de ces travaux de plantation est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT			
Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Plantation d'arbres	35 000, 00 €	Etat – Fonds vert	18 000, 00 €
		Conseil Départemental	10 000, 00 €
		50€ par arbre/plafond 10 000 €	
		Autofinancement	7 000, 00 €
COUT TOTAL DE L'OPERATION	35 000, 00 €	COUT TOTAL DE L'OPERATION	35 000, 00 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal :

- *approuvent ce projet,*
- *décident de solliciter des aides financières auprès de l'Etat au titre du Fonds vert et auprès du Conseil Départemental du Finistère au titre du plan arbres,*
- *décident de solliciter tout autre organisme public ou privé pour le projet,*
- *autorisent Le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.*

2023-010 - Rénovation de bâtiments – Demande de subvention Fonds Vert 2023

Rapporteur : Daniel Cotten

De nombreux chantiers prévus au budget 2023 intègrent des travaux de rénovation énergétique, c'est le cas de la rénovation du local archive, des changements des fenêtres et d'une porte dans plusieurs bâtiments (Persivien, Urbanisme, Resto du Cœur), du remplacement des éclairages les plus énergivores par des leds.

Ces travaux permettront de faire des économies d'énergie.

Le plan de financement de ces travaux de rénovation est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT			
Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Travaux de rénovation	230 000, 00 €	Etat – Fonds vert	184 000, 00 €
		Autofinancement	46 000, 00 €
COUT TOTAL DE L'OPERATION	230 000, 00 €	COUT TOTAL DE L'OPERATION	230 000, 00 €

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal :

- *approuvent ce projet,*
- *décident de solliciter une aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds vert,*
- *décident de solliciter tout autre organisme public ou privé pour le projet,*
- *autorisent Le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.*

2023-011 - Provision pour risques et charges

Rapporteur : Daniel Cotten

La commune devrait bénéficier d'un amortisseur électricité sur ses factures 2023. Cet amortisseur sera versé sous la forme d'une aide forfaitaire de 50% sur la consommation qui viendra en déduction directement sur les factures. Le surcoût lié à la crise énergétique reste cependant élevé.

Afin de faire face au maintien éventuel des coûts de l'énergie en 2024, il est prévu de provisionner une somme de 1 000 000 € prélevée sur l'épargne, qui permettra de couvrir les dépenses de fonctionnement en cas de besoin (salaires et charges incompressibles).

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition.

2023-012 - Prise en charge des frais de déplacement d'une intervenante dans le cadre de l'exposition Kanañ er skol à Ti ar Vro à Carhaix.

Rapporteur : Marie-Antoinette Quillerou

L'exposition Kanañ er skol s'est tenue du 24 novembre au 8 décembre 2022 à Ti Ar Vro à Carhaix. Créée en 2019 à la suite de l'édition du livre-CD « *Kanañ a ri !* », cette exposition permet d'aborder la culture du chant breton à l'école et d'encourager sa pratique régulière en classe. Des visites guidées de

l'exposition ont été proposées par une intervenante, spécialisée dans l'édition de ressources pour l'enseignement en breton.

L'association Raok a fait l'avance des frais de déplacement de cette intervenante d'un montant de 187.45 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal, autorisent le remboursement à l'association Raok de la facture de frais de déplacements de cette intervenante pour un montant de 187.45 €.

2023-013 - Convention de servitude avec ENEDIS

Rapporteur : Daniel Cotten

Il est proposé de signer avec ENEDIS, une convention de servitude pour l'implantation d'une ligne souterraine de 20 000 volts, dans le secteur de la rue de Beg Avel (parcelle cadastrée section AK numéro 201).

Ces travaux sont réalisés dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique.

Afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation, ENEDIS a sollicité l'étude des « notaires de la visitation » de Rennes, afin d'établir l'acte notarié portant sur l'installation électrique située sur la parcelle de la Commune.

La question a été présentée à la commission des finances réunie le 24 janvier 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal :

- ***autorisent le Maire ou l'adjoint délégué à signer les actes à passer avec ENEDIS, en l'étude des « notaires de la visitation » de Rennes pour les travaux d'implantation d'une ligne souterraine de 20 000 volts, sur la parcelle cadastrée section AK numéro 201.***
- ***donnent tous pouvoirs au Maire ou à l'adjoint délégué pour la mise en œuvre de cette décision.***

Clôture à 18h50

**Les délibérations et les pièces jointes sont consultables en mairie
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

**La secrétaire de séance
Hélène JAFFRE**



**Le Président de séance
Olivier FAUCHEUX**



La séance complète ainsi que les débats sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville de Carhaix à l'adresse suivante :

[Site officiel de la ville de Carhaix - Comptes rendus du conseil municipal \(ville-carhaix.bzh\)](http://ville-carhaix.bzh)

